

Saison 2023/2024

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX  
G.A.G.

**NOTE D'INFORMATIONS**

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

**SECTION « GYMNASTIQUE FEMININE ET MASCULINE »**

- **Par courrier** : Adresser à : GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX  
G AG – 15 rue Léon BARBAUT – 60270 GOUVIEUX  
Au plus tard le mercredi 06 septembre 2023

Ou Lors **de l'entraînement de remise en forme**

**Qui aura lieu le :** MERCREDI 06 SEPTEMBRE 2023  
AU GYMNASSE DE GOUVIEUX

ATTENTION LE COURS EST POUR TOUTES LES GYMNASTES A LA  
MEME HEURE 14H A 16H

**De 14 h 00 à 16 h 00**

**loisirs : POUSSINES ET MASCULINS**

**Et POUSSINES Compétition**

Pour les filles nées en :

2017 - 2016 - 2015 -2014

Pour les garçons nés en :

2017 - 2016 -2015 -2014

**De 14 h 00 à 16 h 00**

**COMPETITION et LOISIRS :**

**JEUNESSES ET AINEES**

Pour les filles nées en :

2013 - 2012 - 2011 - 2010 - 2009 - 2008 - 2007 - 2006 -

2005 -2004 - 2003 - 2002 - 2001 ....

- **Ou Lors de la journée des associations**

Qui aura lieu : le samedi 09 septembre 2023 de 10 heures à 13 heures  
au gymnase de Gouvieux



L'INSCRIPTION de votre enfant ne sera effective qu'accompagnée du règlement de la cotisation annuelle (non remboursable).

**Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner au : 06.09.59.22.63**

SAISON 2023/2024

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX  
G.A.G.

**Section : GYMNASTIQUE**

**FICHE D'INSCRIPTION**

PHOTO

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

LIEU : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....



.....



.....

ADRESSE MAIL : .....

PROFESSION DES PARENTS : PERE : ..... MERE : .....

Pièces à Fournir

- 2 photos d'identité (1 pour la licence ,1 pour le dossier).
- 1 enveloppe (format 16 x11) timbrée tarif en cours,  
à l'adresse des parents **par famille**.
- 1 enveloppe (format 22,5 x 16) timbrée pour plus de 50 gr.  
à l'adresse des parents, **par enfant**.
- 1 certificat médical **obligatoire dès le 1<sup>er</sup> cours, et ou le jour de l'entraînement de remise en forme (pour les nouvelles/nouveaux inscrit(e)s, moins de trois ans pour les autres)**.
- Le règlement de la cotisation (par chèque de préférence). Passeport 20euros CD60 à déduire de la cotisation si le document est fourni.
- L'autorisation parentale.

Je soussigné (e) ..... demande l'inscription de mon enfant ..... au club de gymnastique Artistique de Gouvieux pour la saison 2023/2024. Je reconnais avoir pris connaissance des horaires d'entraînements et m'engage à ce que mon enfant participe assidûment aux entraînements, **ainsi qu'aux compétitions le cas échéant. Le club n'est responsable que lorsque les enfants sont encadrés (entraînements, compétitions) les parents sont tenus de s'assurer de la présence d'un entraîneur avant de laisser l'enfant aux vestiaires, dans le cas contraire l'association ne pourra être tenue pour responsable de tout incident, ou accident pouvant se produire en l'absence d'un responsable, ou d'une absence non signalée.** Les transports doivent être assurés par les parents. **J'ai pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les règles.**

Gouvieux, le ..... 2023

Signature, précédée de la mention  
« Lu et approuvé »

Saison 2023/2024

# GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G.A.G.

**Section : GYMNASTIQUE**

## FICHE COMPTABLE

NOM DES PARENTS : ..... Nombre d'enfants inscrits : .....  
 (à l'association)

ADRESSE :  
 .....  
 .....

Téléphone domicile : .....Téléphone portable : .....

NOM ET PRENOM DES ENFANTS :             1 : .....  
 (Inscrits)   2 : .....  
   3 : .....

### COTISATION ANNUELLE

**GYMNASTIQUE SPORTIVE FEMININE/MASCULINE**

	<b>EUROS</b>	<b>TOTAL EUROS</b>
1 <sup>er</sup> enfant	305.00	.....
2 <sup>ème</sup> enfant	285.00	.....
3 <sup>ème</sup> enfant	235.00	.....
		.....

**EVEIL DE L'ENFANT**

1 <sup>er</sup> enfant	295.00	.....
2 <sup>ème</sup> enfant	255.00	.....
3 <sup>ème</sup> enfant	215.00	.....
		.....

**1<sup>ER</sup> PAS VERS L'EVEIL**

1 <sup>er</sup> enfant	275.00	.....
2 <sup>ème</sup> enfant	235.00	.....
3 <sup>ème</sup> enfant	195.00	.....

**TOTAL**   .....

*Pour toutes facilités de paiement, contacter le club.*

Réglé par chèque : n° : ..... Banque .....

Passerport 20 euros CD60             oui - non à déduire de la cotisation, seulement  
 S'il est fourni au moment du règlement.

Espèces : ..... Le : .....

**POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS OUAYANT UN CERTIFICAT  
DATANT DE PLUS DE 3 ANS.**

Saison 2023/2024

**GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX  
G.A.G.**

**Section : GYMNASTIQUE**

**CONTRÔLE MEDICAL**

NATURE ET VALIDITE DU CERTIFICAT MEDICAL

Avant de délivrer une licence autorisant la pratique compétitive, toute fédération sportive doit obtenir du pratiquant un certificat médical de **non-contre-indication**, établi par tout médecin de son choix. Ce certificat doit obligatoirement préciser **la ou les disciplines autorisées** et/ou les disciplines exclues, si le médecin préfère cette dernière formulation (tout, sauf ...).

Le contrôle médical étant **annuel**, le certificat médical ne peut normalement être antérieur de plus d'un an à la date de chaque compétition de la saison en cours. Dans la pratique, les associations présenteront donc un certificat médical **établi après le 1<sup>er</sup> juillet 2023**, pour être valable durant l'année sportive qui débute le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et se termine le 31 août 2024.

**CERTIFICAT MEDICAL**

Je soussigné DOCTEUR .....

Certifie avoir examiné l'enfant .....

Le ....., et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication

Cliniquement décelable à la pratique du sport « GYMNASTIQUE ».

**CACHET DU PRATICIEN**

**SIGNATURE**

Saison 2023/2024

**GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX  
G.A.G.**

**Section : GYMNASTIQUE**

**AUTORISATION PARENTALE**

**OBJET** : AUTORISATION DE SOINS SUR UN MINEUR ET SUITE A DONNER

Je soussigné (e) .....

Père – mère – tuteur – (rayer la mention inutile)

N° de sécurité sociale : .....

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur

NOM -PRENOM : .....

Né (e) le : ..... A : .....

**Médecin traitant** : .....

 : .....

**AUTORISE** :

- D'une part, le chirurgien à pratiquer tous les cas liés à l'intervention chirurgicale, et l'anesthésiste-réanimateur, à pratiquer tous les actes détachables du processus opératoire.
- D'autre part, à pratiquer ou à faire pratiquer tous les examens nécessaires à l'établissement du diagnostic, voir le cas échéant dans un centre hospitalier.
- Ainsi que, sa sortie après soins et accord du médecin, sous la responsabilité d'un des cadres.

FAIT A : ..... LE : .....

SIGNATURE

(Précédée de la mention « lu et approuvé »).

**PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT** : (veuillez indiquer le lien de parenté avec l'enfant)

**Tél portable des parents : Mère :**

**Père :**

**Ou**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

 : Domicile : ..... Bureau : .....

OU AUTRES

(Nourrice): Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

 : .....

Saison 2023/2024

## GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G.A.G.

**Section : GYMNASTIQUE**

### REGLEMENT INTERIEUR

#### TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE POUR LES COMPETITIONS UNIQUEMENT

**FILLES** : (poussines ; jeunesses ; aînées) règlement séparé de l'inscription.

- | <b>• Justaucorps :</b> | <b><u>poussines</u></b> | <b><u>aînées/jeunesses</u></b> |
|------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| Du 6 ans au 12 ans     | 90.00 €                 | 90.00 €                        |
|                        |                         | + de 14 ans 92.00 €            |
- Chaussons blancs propres facultatifs ou pieds nus,
  - Cheveux soigneusement attachés.

#### TENUE VESTIMENTAIRE PENDANT LES ENTRAINEMENTS

**FILLES** : poussines ; jeunesses ; aînées :

- Tenue pratique : caleçon ou cycliste – justaucorps et ou tee-shirt. Penser à un sweat-shirt l'hiver
- Une paire de claquette pour aller des vestiaires à la salle de gym

**GARCONS** : pupilles ; poussins ; jeunes poussins :

- Tenue pratique (attention pas de fermeture éclair ni boutons).
- Une paire de claquette pour aller des vestiaires à la salle de gym

**EVEIL DE L'ENFANT** (mixte) :

- **Pas de tenue obligatoire**, seulement une tenue pratique, pieds nus ou chaussettes.  
**LA PRESENCE D'UN PARENT EST INDISPENSABLE PENDANT LA DUREE DE LA SEANCE DES PETITS UNIQUEMENT de 15 H 15 à 16 H 15 le samedi et le mercredi matin de 11h00 à 12h00.**  
**Elle est non souhaitée pendant la durée des séances des plus grands de 14 H 00 à 15 H 00 le samedi, ou le mercredi de 14h30 à 15h30.**  
**Les parents peuvent attendre dans les vestiaires ou dans le hall d'entrée.**
- **Le samedi de chaque vacances scolaires, les séances ne sont pas assurées (sauf exception) .**
- Une paire de claquette pour aller des vestiaires à la salle de gym.

#### SURVETEMENT

Le club possède une veste de survêtement, celle-ci reste facultative, mais **souhaitée pour l'image de l'association** lors des compétitions. (Celle-ci est obligatoire pour la ou les équipes fédérales)  
Son prix est d'environ :

- De 6 à 12 ans PRIX à confirmer
- De 14 ans et plus PRIX à confirmer

Un bulletin vous sera remis ultérieurement pour les commandes.

Saison 2023/2024

### ENTRAINEMENT

Pendant la période d'essai les enfants devront obligatoirement être munis du **CERTIFICAT MEDICAL** ou à défaut **UNE AUTORISATION** de décharge, dûment remplie par les parents, qui sera à votre disposition sur simple demande.

**L'ENFANT N'AYANT PAS SON DOSSIER A JOUR, NE SERA PAS AUTORISE A PARTICIPER AU COURS TANT QUE CELUI-CI NE SERA PAS REGULARISE.**

Les parents veilleront aux heures d'entrées jusqu' aux vestiaires, (dans le cas contraire l'association décline toutes responsabilités en cas d'absences non signalées, d'incidents ou d'accidents survenus avant / pendant/ après les entraînements en l'absence de responsables), et de sorties . La présence régulière est obligatoire, toutes absences devront être signalées au moniteur (trice).

**Avoir toujours les cheveux bien attachés, et ne porter aucun bijou.  
LES PORTABLES SONT FORMELLEMENT INTERDITS D'UTILISATIONS ET  
DEVRONT ETRE ETEINTS PENDANT LES COURS, N° DE TEL EN CAS D'URGENCE :  
**06 09 59 22 63**.**

**L'association décline toutes responsabilités en cas de vol de bijoux ou vêtements ou chaussures de valeurs ou portables laissés dans les vestiaires ou dans la salle (Sans surveillance) .**

### COMPETITIONS

**Les compétitions sont obligatoires, il y en a deux ou trois dans l'année.** Sauf groupe loisirs.

Le transport des enfants sur le lieu de compétition est assuré par les parents.

Tenue du club obligatoire (voir paragraphe ci-dessus). **Les tenues doivent être marquées au nom de l'enfant.**

### FÊTE DU CLUB

Actuellement elle est remplacée par un concours interne.

Pour les enfants des sections EVEIL DE L'ENFANT, nous sommes en réflexion sur une activité à partager.

### RELATIONS PARENTS/MONITEURS

Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial à la responsable Madame Christine COCHINARD. Toutes les informations adressées aux parents doivent être signées après lecture et remises à l'association. Merci de vos observations.

Contact téléphonique voir ci-dessous, ou par mail : [christine.cochinard@club-internet.fr](mailto:christine.cochinard@club-internet.fr).

**Les réponses de participation ou non-participation aux compétitions, fêtes ..... doivent être rendues obligatoirement et en respectant impérativement les dates de retour.**

### COTISATION

La cotisation est annuelle. **Elle est non remboursable pour quelques motifs que ce soit**

**AUCUN COURS NE SERA ASSURE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner au : 06.09.59.22.63

Saison 2023/2024

## GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G. A. G

### PLANNING DES ENTRAINEMENTS

#### GYMNASTIQUE FEMININE AUX AGRES AVEC COMPETITION (obligatoire)

- **Aînées** nées en 2009 - 2008 - 2007 - 2006 - 2005 - 2004 - 2003 - 2002 - 2001 - 2000 - 1999 - 1998 - 1997 - 1996 - 1995 - 1994 - 1993 etc...  
(Les cours débiteront à compter du **MERCREDI 13 septembre 2023**)

ENTRAINEMENTS LES : **MERCREDI** de 18h00 à 20h00 et vendredi de 17h30 à 19h30  
**Loisirs uniquement** le mercredi de 18h00 à 20h00.

**Reprise-le : MECREDI 13 septembre 2023** de 18 h 00 à 20 h 00 (compétition et loisirs)

- **Jeunesses** nées en 2013 - 2012 - 2011 - 2010 -  
(Les cours débiteront à compter du **Mercredi 13 septembre 2023**)  
ENTRAINEMENTS LES : **MERCREDI** de 16 h 00 à 18 h 00  
**VENDREDI** de 17 h 30 à 19 h 30

- **Poussines** nées en 2017 - 2016 - 2015 - 2014  
(Les cours débiteront à compter du **MARDI 12 septembre 2023**)  
ENTRAINEMENTS LES : **MARDI** de 17 h 30 à 19 h 30  
**JEUDI** de 17 h 30 à 19 h 30

#### GYMNASTIQUE FEMININE AUX AGRES SANS COMPETITION (LOISIRS)

- **Aînées** nées en 209 - 2008 - 2007 - 2006 - 2005 - 2004 - 2003 - 2002 - 2001 - 2000 - 1999 - 1998 - 1997 - 1996 - 1995 - 1994 - 1993 etc...  
(Les cours débiteront à compter du **mercredi 13 septembre 2023**)  
ENTRAINEMENT LE : **MERCREDI** de 18 h 00 à 20 h 00

- **Jeunesses** nées en 2013 - 2012 - 2011 - 2010  
(Les cours débiteront à compter du **mercredi 13 septembre 2023**)  
ENTRAINEMENT LE : **MERCREDI** de 16 h 00 à 18 h 00

- **Poussines** nées en 2017 - 2016 - 2015 - 2014  
(Les cours débiteront le **lundi 11 septembre 2023**)  
ENTRAINEMENTS LE : **LUNDI** de 17 h 30 à 19 h 30

#### GYMNASTIQUE MASCULINE AUX AGRES (LOISIRS)

Pour les garçons nés en 2017 - 2016 - 2015 - 2014 - 2013 -  
(Les cours débiteront le **lundi 11 septembre 2023**)  
ENTRAINEMENT LE : **LUNDI** de 17 h 30 à 19 h 30

**Les enfants nés en 2017 ont le choix entre la gymnastique (agrès) ou l'éveil de l'enfant (Multi-activités)**

**AUCUN COURS N'EST ASSURE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**



2023/2024



SUR LE SITE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

Le Pass Sports Citoyen (uniquement pour les jeunes habitant l'Oise) permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'un **remboursement de 20 € sur leur licence sportive**. Avec cette aide, limitée à **deux licences par personne**, le Département encourage la pratique sportive dans l'Oise et soutient ses clubs et associations en facilitant les inscriptions.

Dans le menu déroulant cliquer sur **OMNISPORT FSCF**

Vous trouverez le club : **GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX**

**ATTENTION le club ne peut prendre de passeport au nom d'une autre association.**

**LES 20 EUROS SERONT DEDUIT DE LA COTISATION A CONDITION QUE LE PASSEPORT SOIT REMIS EN MEME TEMPS QUE LA COTISATION.**

**(Nous avons rencontré trop de difficultés à les avoir tous et aussi qu'ils soient libellés au nom de : GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX).**